

THAL-Infos

N°29
décembre 2010
N°29
décembre 2010



Téléphone : 03 88 91 20 87
Fax : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Sommaire :

Le mot du Maire	p.3
Les travaux de vos élus	p.4
- taxe d'habitation	p.6
- la visite du Sous-Préfet	p.7
- plantons pour l'avenir	p.8
Les chantiers en cours :	
- mille club, rue Erlenhof, déneigement	p.9
- le Home St Joseph	p.10
La maison Bethlehem	p.12
Portraits :	
- Céline Distel	p.15
Les échos de la vie associative :	
- la Gungelstub	p.16
- concert Bluegrass et balades	p.17
- ASC Brotsch	p.18
- Gym form	p.19
- le badminton à Thal	p.21
- les Sapeurs Pompiers	p.22
- sortie à Waterloo	p.23
- fleurs et brocantes	p.24
- la bibliothèque	p.25
- don du sang	p.26
Les nouvelles de nos écoles	
- des départs et des arrivées	p.27
- tous à l'eau	p.28
- dernières nouvelles de Haegen	p.30
- le mot des maternelles	p.31
Etat Civil	
- nos joies et nos peines	p.32
- nos grands anniversaires	p.33
Infos pratiques et diverses :	
- infos jeunes	p.34
- comette	p.35
- infos en vrac	p.36
- message de Noël	p.38
- calendrier des manifestations	p.39

Publication

**Dépôt légal
décembre 2010**

**Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier**

**La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin
communal pour :**

**la rédaction d'articles,
les images...**

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.





Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,

Après un hiver long et froid avec des chutes de neige répétées, mais conforme au calendrier, nous avons connu un printemps et un été marqués par de fortes précipitations entraînant des ravinelements importants, avec dans la nuit du 10 au 11 juillet des précipitations particulièrement fortes (54mm en 45 minutes), ce qui classe cet épisode en « pluie centennale » : (qui survient théoriquement tous les 100 ans). Phénomènes tropicaux dus au réchauffement climatique ? Episodes de plus en plus rapprochés !!! Dans tous les cas, nous sommes dans l'obligation d'anticiper ces excès climatiques. En veillant dans nos aménagements, qu'ils soient communaux ou privés, à privilégier les infiltrations naturelles et éviter la concentration excessive des eaux de ruissellement.

A ce jour, trois, voire quatre secteurs nous posent problèmes : la rue des Bergers, l'écoulement sur le versant Ouest en provenance du secteur du Schaeferplatz, le lotissement des chalets du Géroldseck et le refoulement de l'assainissement rue des Tilleuls. Les trois premiers sont de notre ressort. Pour la rue des Bergers, des travaux de curage sont programmés; dans le secteur du Schaeferplatz, des aménagements ont été réalisés ; pour les chalets du Géroldseck, les travaux d'aménagement sont prévus courant 2012. Le quatrième secteur relève du Syndicat d'Assainissement qui en a été saisi.

2010, année de la biodiversité !!! Je me réjouis du succès de notre deuxième campagne de plantation d'arbres hautes tiges. Nous avons passé commande de 78 fruitiers, ce qui dépasse largement nos espérances et je tiens, avec l'ensemble du Conseil Municipal, à féliciter et à remercier celles et ceux qui ont pris conscience que c'est nous qui devons être les acteurs de notre territoire. L'étape suivante serait la constitution d'une Association, regroupant les communes de Thal, Haegen et Reinhardsmunster. Les contacts sont pris avec ces deux communes et je souhaite rassembler toutes les personnes intéressées par ce projet. Nous avons également entrepris des essais de prairies fleuries à l'angle de la rue des murs et dans l'espace vert du Centre de Soins. Si les essais s'avèrent concluants, nous pourrions les élargir à d'autres endroits du village. Nous essayons aussi de tendre vers le zéro produit phytosanitaire et je demande à l'ensemble de la population de porter un autre regard sur ce que l'on a coutume d'appeler les mauvaises herbes et d'accepter que certains endroits soit un peu moins entretenus.

Deux passages par an avec la débroussailluse devraient suffire. Enfin le Conseil Municipal, dans sa séance du 8 novembre, a décidé à l'unanimité de réduire le salage et de le limiter aux pentes et aux virages, décision qui se calque sur les préconisations régionales en matière de préservation de notre environnement.

Cette décision est adaptable en fonction des risques encourus par la population. Le passage du chasse neige restant de mise.

Les travaux de la salle adjacente au Mille Club ont débuté fin août. Cette réalisation devrait permettre une meilleure offre en terme de location, surtout avec une toute nouvelle cuisine. Un projet de cours de cuisine est en cours d'élaboration, ceci à compter de la rentrée 2011. La nouvelle année verra également le remplacement de la rambarde longeant le lavoir de la rue des Pêcheurs et incluant le pont du Mosselbach, remplacement pris en charge par le Conseil Général, mais avec une participation communale en fonction du modèle choisi.

Et si les finances le permettent, la mise en place d'un nouvel enrobé allant de la sortie de St Gall jusqu'à l'entrée de Reinhardsmunster. Nous étudions également la proposition du SMITOM concernant l'installation de nouveaux containers enterrés à l'entrée du village. L'offre est intéressante, puisque subventionnée à 50%, mais la dépense s'avère tout de même conséquente et nécessitera un temps de réflexion supplémentaire. Nous devons veiller à l'équilibre budgétaire, sans impacter les impôts locaux. Concernant le PLU, la phase « diagnostic » a été réalisée et nous pensons organiser une réunion publique au courant du premier semestre 2011.

Bien sûr le Conseil Municipal continue d'apporter sa contribution à l'animation du village, à être une force de proposition et je voudrais remercier les élus qui s'impliquent pleinement. Remercier également celles et ceux qui donnent de leur temps pour décorer, fleurir, arroser, entretenir les espaces privés ou communaux, illuminer en cette période de Noël les façades, afin de rendre notre commune attrayante.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite un Joyeux Noël, une très bonne année 2011 et je vous invite dès à présent aux vœux du Maire, fixés au dimanche 9 Janvier à 16h00, Salle Jeanne d'Arc.

Jean.-Claude DISTEL

Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit systématiquement tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2010 au 30 novembre 2010

- **Mise à disposition du matériel de la Banque de Matériel intercommunale** : signature d'une convention avec la Communauté de Communes de la Région de Saverne
- **Réalisation d'un emprunt** de 170.000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour le financement des travaux de restructuration du Mille Club, remboursable sur 20 ans, au taux fixe de 3,36 %.
- **Aménagement d'un trottoir Rue Erlenhof** par l'entreprise RAUSCHER pour un montant HT de 9.705 €
- **PLU (Plan local d'Urbanisme)** : précisions complémentaires relatives aux objectifs visés :
 - *préserver le paysage et le cadre de vie, notamment par la sauvegarde de secteurs de vergers en périphérie du bourg ;*
 - *mettre fin à l'étalement urbain du village ;*
 - *repenser l'organisation du cœur de village ;*
 - *pouvoir offrir des logements diversifiés et adaptés à la demande*
 - *protéger le patrimoine bâti et naturel*
- **Echange de terrains** sis au lieu-dit Huenerberg afin de désenclaver les terres appartenant à divers propriétaires et d'élargir le chemin communal « Huenerberg », sans compensation financière :
 - *La parcelle cadastrée Section 1 n° 265/167 – lieu-dit Huenerberg – 1,52 are - appartenant à M. Olivier KOEHLER contre la parcelle cadastrée Section 1 n° 263/163 – lieu-dit Huenerberg – 2,11 ares - appartenant à la Commune de Thal-Marmoutier*
- **Reconduction de l'opération « sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale »**
Octroi d'une subvention pour la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges sur l'ensemble du ban communal de Thal-Marmoutier selon les critères suivants :
 - *Période : 1er août 2010 au 31 décembre 2010*
 - *Bénéficiaires : tous les propriétaires par foyer fiscal au regard de la taxe foncière*
 - *Montant : 10 (dix) Euros par arbre, limité à 3 (trois) arbres par propriétaire*
 - *Pièces justificatives : facture acquittée mentionnant le lieu de plantation (références cadastrales)*
- **Certification PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)** : renouvellement de l'adhésion prise en 2006, pour une période de 5 ans, afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.
- **Facturation des frais de nettoyage du Périscolaire** à la Communauté de Communes de la Région de Saverne au taux de 18 €uros l'heure.
- **Modifications budgétaires** : affectation d'une somme de 17.900 € à l'opération Salle Jeanne d'Arc par prélèvement sur les opérations « Forge » et « Achat de terrain », ainsi que sur l'article « Dépenses Imprévues Investissement ».
- **Marché Hebdomadaire** : Modification des prix des emplacements sur le marché soit 2,50 € par jour de présence facturés trimestriellement.
- **Réalisation des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales de la Rue des Bergers** par l'entreprise ADAM pour un montant HT de 4.479,50 €

- **Réalisation de travaux de réfection pour la mise en sécurité de la Rue du Hirschberg** par l'entreprise ADAM pour un montant HT de 5.170 €
- **Mise en place de coffrets électriques** sur le bâtiment et le parking de la Salle Jeanne d'Arc par l'entreprise SOVEC pour un montant HT de 2.585,40 €
- **Restitution à la Commune de la Structure Mobile (ancien local périscolaire)** par la Communauté de Communes de la Région de Saverne.
- **Fixation des tarifs applicables pour les prestations effectuées par la commune :**
 - *coût des travaux de déneigement effectués par la commune pour le compte d'autres structures, entre le 1er novembre 2010 et le 31 octobre 2011, comme suit :*

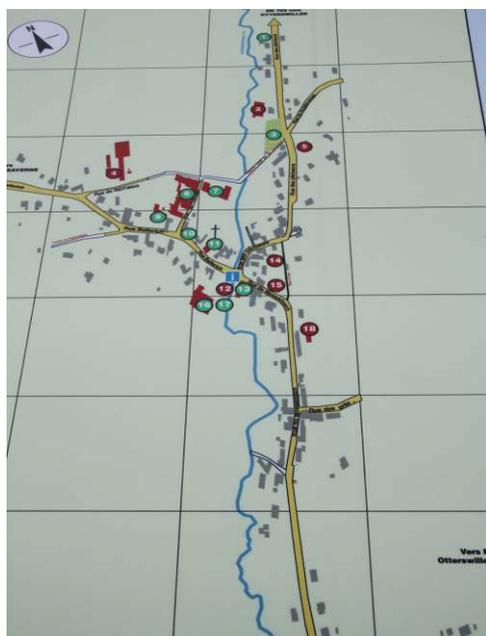
Gravillons	24,- € TTC	la tonne
Sel	99,- € TTC	la tonne
Mise à disposition : chasse-neige avec conducteur	52,- € TTC	l'heure

- *coût des interventions pour des travaux d'entretien, effectués à titre exceptionnel par la commune, en cas de non-respect par un tiers de l'obligation d'effectuer lesdits travaux :*

38,- € TTC l'heure

- **Fixation des tarifs facturés au SIVU Haegothal :**
 - *Les frais de main d'œuvre pour les travaux d'entretien effectués par l'agent communal de Thal-Marmoutier pour le compte du SIVU Haegothal sis 2 rue du Mosselbach à Thal-Marmoutier, durant l'année 2011, à 17,50 €uros l'heure ;*
 - *le montant forfaitaire annuel pour la mise à disposition du bureau de secrétariat et du petit matériel à 170,- €uros ;*
 - *le taux de refacturation des frais de téléphone, internet, maintenance informatique, maintenance photocopieur à 25% des factures acquittées par la Commune pour ces divers éléments*
- o **Octroi de l'indemnité de conseil au Trésorier de Saverne, M. Jean-Marie MARTZ**, en charge des comptes de la commune depuis le 15 novembre 2010 en remplacement de M. Rémy STOLTZ.
- o **Salage hivernal de la commune** : limitation du salage aux endroits dangereux (côtes, virages) dans un souci de préserver l'environnement. La commune s'engage à passer le chasse-neige sur les voies principales comme habituellement. Par conséquent, les citoyens sont encouragés à équiper leurs véhicules en conséquence. (pneus neige). Par ailleurs, M. le Maire rappelle l'obligation de dégager les trottoirs devant les propriétés privées.

Les panneaux signalétiques sont en place :



Afin de mieux se repérer dans notre village, trois panneaux ont été implantés aux endroits stratégiques de la commune, les entreprises locales ont participé au financement.

A la **mairie** à **Schwebwiller** à l'intersection de la rue des Bergers, des Tilleuls et du Mosselbach et à **St Gall** à l'intersection de la rue du Hirschberg et Erlenhof. Vu la longueur du village, le plan a été scindé en deux parties afin de pouvoir répertorier les entreprises et les édifices publics.



Taxe d'habitation

Elle a encore augmenté cette année...Pourquoi ???



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

SIP-E SAVERNE
11 RUE SAINTE MARIE BP80120
67703 SAVERNE CEDEX

Dans notre revue THAL-Infos n°25 de 2008, notre article vous a exposé les règles de calcul de la taxe d'habitation ; vous pouvez vous y référer cette année encore.

Mais sans doute, cette année, votre taxe a-t-elle **plus augmenté que d'habitude**, et vous vous demandez pourquoi ?

Cette augmentation est susceptible de résulter de plusieurs éléments :

- 1) La valeur locative de votre maison **a augmenté de 1,20 %** ; cette augmentation s'applique à tous les redevables de la taxe. Elle résulte de la revalorisation annuelle des valeurs locatives foncières votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances.
- 2) La valeur locative de votre maison a pu augmenter du fait de travaux d'agrandissement ou autres (piscine,...) que vous avez effectué.
- 3) Les taux d'imposition à la taxe ont été majorés par les collectivités bénéficiaires. Si la **commune de THAL n'a pas augmenté ses taux** pour l'année 2010, en revanche, les autres collectivités bénéficiaires ont toutes majoré leurs taux. C'est ainsi que la COMCOM a porté son taux de 1,31 % à 1,64 % ; de même, le taux départemental a été porté de 8,56% à 8,77 % et la taxe spéciale d'équipement a été portée de 0,0936 % à 0,1 %.
- 4) Enfin, la valeur locative est diminuée de divers abattements, dont l'abattement général à la base. Pour la taxe 2010, le **département a supprimé l'abattement de 15 %** qui s'appliquait les années passées à la valeur locative. Il en est résulté une **hausse de l'ordre de 13 %** du montant de la fraction de taxe dévolue au département.

Pour conclure cet article, signalons qu'à partir du 1^{er} janvier 2011, le produit de la part départementale de la taxe d'habitation sera transféré aux communes et intercommunalités. Par conséquent, les abattements décidés jusqu'à présent par les départements ne trouveront plus à s'appliquer en 2011 et seront remplacés par ceux décidés par la commune ou par l'intercommunalité. L'abattement général à la base devrait ainsi être rétabli, entraînant automatiquement une baisse de la taxe.

Visite du Sous Préfet



Au cours de cet été, le Sous-préfet de Saverne Francis Bianchi a procédé à la visite des communes de l'arrondissement. C'est ainsi qu'il s'est rendu le 7 juillet dernier dans notre village.

Après avoir écouté le maire Jean Claude Distel pour la présentation du village, la visite s'est poursuivie sur le terrain. Accompagné des adjoints et d'une délégation du Conseil Municipal, la visite démarre au Centre de Soins Infirmiers et une première halte a été effectuée à la maison Bethléem qui prend en charge les personnes en difficulté passagère, où l'on échangea autour du verre de l'amitié. C'est à travers champs que le groupe se rendit chez AK industrie, car l'un des souhaits du Sous-Préfet était de rencontrer les chefs d'entreprises locaux pour s'enquérir de l'état de santé de leurs affaires et comment ils géraient la crise que traverse actuellement notre économie .

Un arrêt à l'école maternelle lui permit de s'intéresser au fonctionnement du SIVU et à la scolarisation des enfants en milieu rural dans le cadre d'un RPI décentralisé. En passant devant la forge, il ne manqua pas de relever la nécessité de préserver ce type de patrimoine rural et les soins qui ont été apportés à sa rénovation. Chez le charpentier Hopfner, il découvrit la réalisation des charpentes et la conception assistée par ordinateur. Une dernière halte chez l'artisan Fischer, fabricant d'escaliers, avant de boucler le tour du village, pour prendre conscience de l'étendue et de la complexité de son réseau routier.



Une visite fort intéressante, faite d'échanges, dans un climat de grande sérénité. Les sujets abordés furent nombreux et les différentes problématiques auxquelles est confrontée la commune de Thal-Marmoutier ont pu ainsi être évoquées.



Plantons pour l'avenir



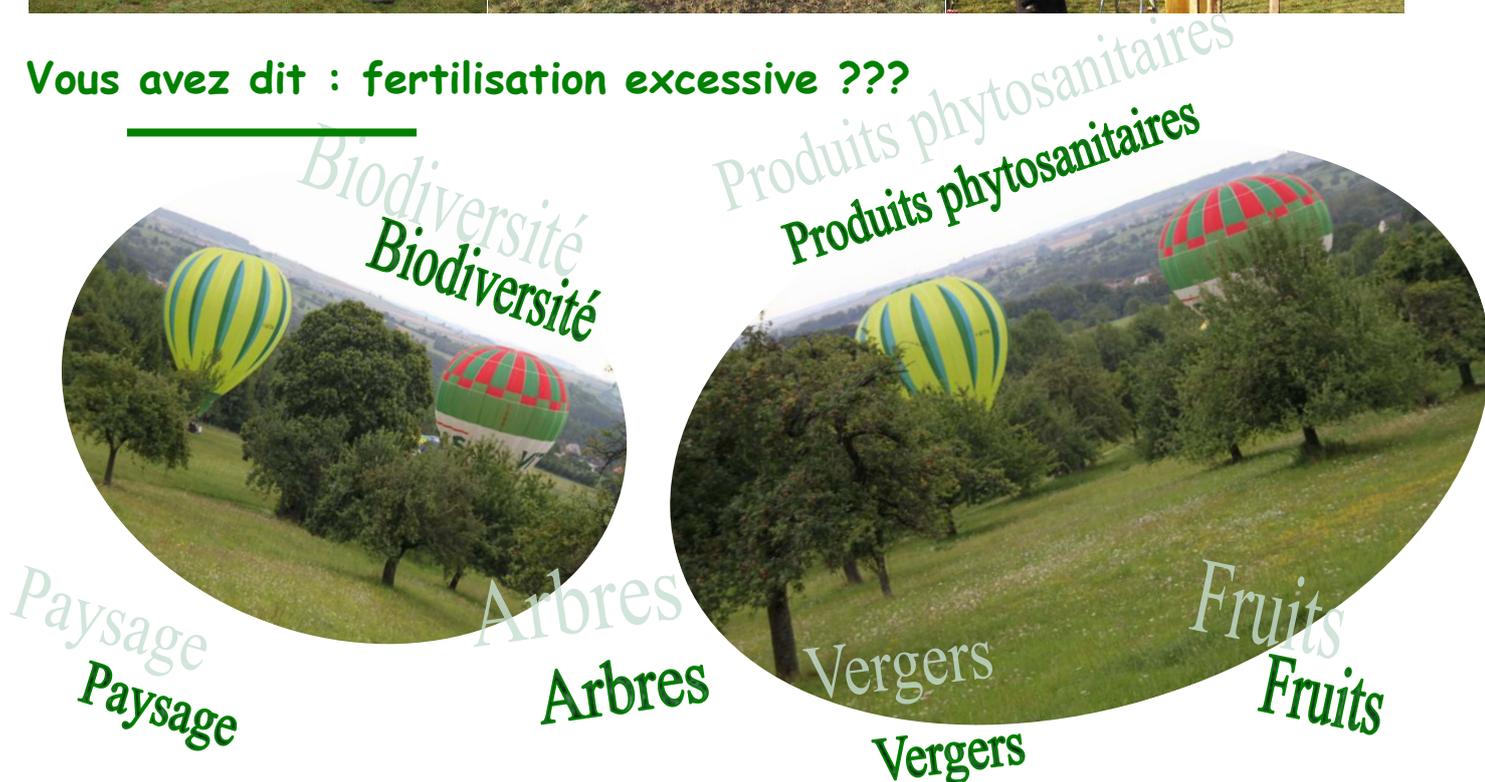
Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal avait voté une subvention pour la replantation d'arbres fruitiers hautes tiges. L'année 2009 s'était soldée par une commande de 45 arbres. Cette année, ce sont 78 arbres qui ont été livrés, ce qui dépasse largement les prévisions.

Les élus se réjouissent qu'un nombre important de villageois aient répondu à cet appel et ils considèrent que le message a été entendu. Il faut dépasser la notion de récolte et de vente et penser à nos paysages, à nos vergers, qui font parties de notre patrimoine. A l'heure où le bio devient un produit marketing, largement utilisé par les médias, voilà une action concrète qui devrait porter ses fruits.....à plus longue échéance, ne serait-ce que pour le maintien de la biodiversité.

La Commune a voulu, cette année, participer à l'opération et a passé commande de quatre arbres, destinés au terrain communal longeant la rue des Bergers. L'hiver précoce a contrarié l'opération plantation et c'est dimanche 12 décembre, le matin, que le Conseil Municipal s'est donné rendez-vous, profitant d'un radoucissement temporaire. Bien lui en a pris, puisque dès lundi, la fenêtre météo s'est refermée.



Vous avez dit : fertilisation excessive ???



Les chantiers en cours

le mille clubs



Les travaux au « mille clubs » ont démarré le 20 septembre et sont actuellement interrompus pour cause de conditions météorologiques défavorables. En effet, il s'agit de procéder à la réfection de la cuisine, à la rénovation, à l'agrandissement et à la création d'une salle plus grande et multifonctionnelle. La mise aux normes de la tribune sera également effectuée ainsi que la modification du système d'eau chaude pour les vestiaires. Espérons que la fin de ces travaux sera effective pour le début de l'été, car les nuisances engendrées par ce chantier sont réelles. Nous vous remercions pour votre compréhension.



les trottoirs, rue Erlenhof



Afin de sécuriser le déplacement des riverains de cette rue, les trottoirs vont être recouverts d'un tapis d'enrobé. Là aussi, les travaux sont arrêtés, même cause, mêmes effets!



le déneigement

L'hiver 2010/2011 serait-il encore plus rude que le précédent ??? C'est la question que l'on est en droit de se poser ! En tout cas, nos ouvriers communaux sont à pied d'œuvre quotidiennement, souvent tôt le matin, pour vous faciliter vos déplacements. Malgré les décisions communales, ce sont déjà près de 20 tonnes de sel qui ont été répandues sur nos chaussées. Une nouvelle fournée est attendue, mais les délais de livraison sont aléatoires. **Civisme et prudence** sont les maîtres mots en cette période hivernale.



Les dernières nouvelles du futur EHPAD Home Saint Joseph

Voilà un an déjà que le chantier de notre futur EHPAD a débuté. Depuis la première poussée de l'hiver, nous nous réjouissons de savoir que le nouveau bâtiment soit clos et couvert.

L'image ci-dessous permettra au lecteur de mesurer l'ampleur de ce chantier.



Vue aérienne du site vers le sud ouest en novembre 2010

Après la période estivale, les entreprises se sont succédées pour poser les huisseries extérieures, l'ensemble de la verrière de l'atrium et les tavillons sur les façades.



L'atrium du futur EHPAD

Les cloisons intérieures sont en place. Actuellement, les entreprises de plomberie, de génie climatique, d'électricité s'activent sur le site.

Ci-dessous trois clichés de la chambre témoin. Ils vous donnent une première idée de ce que sera un lieu privatif dans notre future maison de retraite.



Deux vues de la chambre témoin



La salle de bains privative

Pour ce qui concerne les travaux extérieurs, le nouveau transformateur est en place. Electricité de Strasbourg va procéder dès les premiers beaux jours aux travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension qui file actuellement du Home à travers champs au nord ouest de la commune.

Les délais sont tenus et c'est avec plein d'optimisme en l'avenir que le directeur et l'ensemble du personnel vous souhaitent, chers lecteurs de Thal Infos de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2011.



Maison BETHLEEM

10 ans déjà



L'année 2011 est une année particulière pour la maison Bethléem. En effet, il y a 10 ans, le centre d'hébergement a été inauguré: exactement les 6 et 7 octobre 2001 . A cette belle cérémonie étaient présents, le sous-préfet, Monsieur Michel Péraldi et différents élus de la région et du département, Messieurs Blessig, Zeller, Richert, Cremmel et Di Libérateur, maire de Thal-Marmoutier. Monsieur Christian Kratz, évêque auxiliaire, représentait Monseigneur Joseph Doré archevêque du diocèse de Strasbourg.

Nous avons plaisir à rappeler que la maison Bethléem est une ancienne ferme, que les Petites Sœurs Franciscaines de Thal-Marmoutier ont restaurée et adaptée, aux besoins de cette belle et si nécessaire solidarité humaine.

Elles ont voulu créer un lieu d'accueil pour des personnes en difficulté, plus ou moins en rupture avec la société, et fragilisées par la vie.

C'est ainsi qu'elles ont demandé à Monsieur et Madame Kany et à leur communauté de laïcs, de bien vouloir prendre la responsabilité et l'animation de ce nouveau centre d'accueil appelé : Maison Bethléem, c'est-à-dire «la Maison du Pain».

Nous ouvrons la porte à toute personne, sans aucune exclusion de race, civilisation, religion ou condition sociale.

C'est ainsi, que depuis 10 ans, à Thal-Marmoutier, nous avons accueilli des hommes et des femmes de tout âge et de toutes conditions, des français et des étrangers, des handicapés, des personnes seules et des mamans avec leurs enfants, des sans-logis fixe, ainsi que des personnes victimes d'addictions diverses.

Généralement, les personnes que nous accueillons nous sont adressées par les services sociaux du département, par les mairies, la gendarmerie, le conseil général, par différentes associations humanitaires, par des responsables religieux de toutes confessions.

Une facette, importante de notre activité, se situe dans : « l'écoute et l'accompagnement ». En effet nous sommes de plus en plus sollicités par des personnes qui sont seules, et qui ne peuvent pas trouver une écoute suffisamment attentive, dans leur milieu familial ou leur entourage amical. Elles viennent nous voir pour rompre ce silence angoissant afin que nous les aidions à mieux discerner les décisions qu'elles ont à prendre. Nous avons été amenés à rencontrer des couples en difficulté, des jeunes adultes en rupture avec leur famille, des personnes gravement malades et même à faire des accompagnements de fin de vie. Dans le respect absolu des personnalités, nous accordons beaucoup d'importance à cette activité «d'écoute et d'accompagnement».



Le temps des accueils dans la maison Bethléem est très variable. Il ne dépend pas d'une réglementation interne, mais d'une réflexion faite pour chaque cas. Ainsi les personnes peuvent rester : de quelques semaines à plusieurs mois, voire plusieurs années. Les personnes quittent l'association lorsqu'elles ont repris goût à la vie, lorsqu'elles ont retrouvé un appartement, lorsqu'elles réintègrent le milieu du travail. Pour réaliser au moins une de ces conditions, il faut du courage, de la persévérance, s'appuyer sur un réseau d'aide extérieur compétent : d'où un temps d'accueil indéfini par avance.

On nous demande régulièrement comment nous fonctionnons sur le plan financier ! Afin de répondre à cette très importante interrogation, nous vous donnons les explications nécessaires à la bonne compréhension de ce questionnement.

Nous sommes quatre laïcs (Marie-Rose et Marcel, Marie-Gratienne et Olivia) ; nous résidons à demeure avec tous les accueillis hébergés, et nous avons choisi de consacrer tout notre temps à titre gracieux à ce travail d'accueil. Nous voulons avoir une disponibilité 24 heures sur 24, le temps des vacances compris, pour répondre aux appels d'urgence de la gendarmerie, appels qui peuvent s'effectuer en pleine nuit. Concrètement nous n'avons aucune rémunération pour le travail que nous effectuons, nous payons chacun, à l'association, une pension d'hébergement (nourriture – loyer – charges). Nous ne touchons aucune subvention d'aucune sorte.

Les accueillis, dans la mesure de leurs possibilités financières, participent à leurs dépenses personnelles d'hébergement et de nourriture. Dans certains cas, après étude, les CCAS et le Conseil Général, peuvent suppléer les carences dans le paiement des accueillis.

Même s'il a fallu parfois mettre la main à la poche pour compenser le déficit, nous avons toujours eu le souci de présenter un bilan équilibré en fin d'année : et cela dure depuis 10 ans.

Nous espérons avoir été suffisamment clairs et précis pour répondre à votre attente sur cette question financière qui conditionne, de bien entendu, le bon fonctionnement de la maison Bethléem.



Mais nous avons remarqué que toutes les personnes que nous accueillons sont marquées par de profondes blessures, qui touchent leur affectif, leur intelligence, leur psychologie. Bien souvent ces blessures remontent à leur plus tendre enfance et à leur milieu éducatif et social. Nous ne pouvons pas leur proposer des ateliers occupationnels. Ce n'est pas l'animation ou l'occupation du temps qui marque l'urgence de leur rétablissement, mais c'est leur faire connaître ce qu'est une vie dans un climat familial équilibré. C'est pourquoi, nous essayons de les resituer, dans la mesure de nos possibilités, dans une ambiance familiale, simple et fraternelle, où existent des structures et une réglementation, qui se veut minimale mais réelle.

Plusieurs de nos pensionnaires, lorsqu'ils sont partis, ont eu la délicatesse et la gentillesse de nous adresser un petit mot de remerciement. Nous voudrions partager avec vous quelques-unes de nos joies, en vous présentant leurs écrits, sans retouche :

« Un grand merci pour la gentillesse et la sympathie, de toutes les personnes qui nous accueillent dans cette maison Bethléem. Je me sentais bien et je suis maintenant beaucoup moins angoissé. Une pensée aussi pour tous ceux qui, comme moi, sont accueillis dans cette maison. » M.R.



« Je fus reçue au foyer Bethléem, avec mes 2 enfants, pour une période de 3 semaines. À notre arrivée, nous avons été accueillis, mes enfants et moi, avec beaucoup de gentillesse. Leur humilité et leur simplicité, m'a fait énormément de bien ; dès le début nous avons été rassurés et mis à l'aise. Ce lieu est très agréable et permet le temps du séjour d'oublier les situations difficiles dans lesquelles nous nous trouvons. Je suis également restée très agréablement surprise ; le personnel était à mon écoute et a largement palié à nos besoins quotidiens. Ils sont tous très humains et très professionnels. Ce foyer est toujours très correctement tenu par la

communauté et nous ne manquons absolument de rien. Je les remercie tous, pour toute l'attention et le soutien dont ils ont fait preuve à mon égard et à celle de mes enfants et je les remercie infiniment pour leurs œuvres et leur hospitalité. Mes enfants se sont sentis très bien entourés. » I.G.

« Pour vous qui êtes meurtries par la vie, qui vous vous sentez seules, et abandonnées, la maison Bethléem vous redonnera espoir d'une vie meilleure. Pour cette communauté, les maîtres mots sont : amour – don de soi – convivialité – respect de l'être humain. Vous reprendrez goût à la vie. Il n'y a pas de différence de classes sociales ou de religion, seul compte, votre bien-être. Il vous accueille pour le temps que vous jugerez nécessaire pour retrouver goût à la vie. De nos jours, le mot communauté fait peur car il est bien souvent associé au mot secte. Ici c'est le contraire, il ne vous sera rien demandé en échange de votre séjour. J'ai confié ma fille handicapée mentale à cette communauté depuis l'âge de 11 ans, elle a 38 ans, aujourd'hui. Pour moi, la maman, c'est une véritable bénédiction. Tous les ans je viens passer quelques jours à Thal. J'ai trouvé une famille de cœur et je suis très heureuse. N'hésitez pas à les contacter, vous ne le regretterez pas et votre bien-être et votre sourire reviendront très vite. La maison Bethléem deviendra la vôtre pour quelque temps si vous le souhaitez. Merci à vous tous pour votre générosité, votre cœur et votre dévouement. » M.

« J'aimerais dire que c'est une maison où l'on se sent comme chez soi. Il y a de la chaleur humaine et les personnes qui sont hébergées se sentent bien. Je vous remercie de m'avoir si gentiment accueillie avec mon fils. Cela m'a permis de me reconstruire et d'oublier un peu mes soucis. Mille mercis à tous et que cette maison Bethléem soit toujours remplie. » C.

Nous pensons vous avoir dit suffisamment de choses sur ce que nous sommes et ce que nous faisons ainsi que les conditions dans lesquelles nous fonctionnons. Nous souhaitons avec beaucoup de conviction que cette maison Bethléem, lieu d'accueil de personnes blessées, puisse fonctionner de très longues années et pourquoi ne pas, fêter un deuxième anniversaire dans 10 ans ! La route est longue ; pour la relève les nouveaux ouvriers seront accueillis avec joie car le champ de la souffrance, de la solitude et de la misère humaine est immense.

Merci à notre municipalité de Thal Marmoutier, à son maire M. Distel et à M. Lehmann. Par leur proposition de parler de ce centre d'accueil pour nos contemporains les plus démunis, nous espérons fortifier la pérennité de la maison Bethléem à Thal et donner l'envie à d'autres de se lancer dans cette forme de solidarité, qui ne demande rien à la société sinon : compréhension et bienveillante attention.

Monsieur et Madame Marcel KANY
Association Marie Reine des Vies
Maison Bethléem
4 rue du couvent
67440 Thal Marmoutier
Téléphone 03.88.71.51.80



Céline : plus vite et plus haut : —————

Vice Championne d'Europe du relais 4 fois 100m !!!



Participer à 23 ans aux Championnats d'Europe à Barcelone, être médaillée d'argent dans le relais 4x100 mètres, c'est le rêve de beaucoup de sportifs. Nous ne pouvons que mesurer la performance de Céline dans cette discipline reine qu'est le 100 mètres en athlétisme.

Il y a bien sûr les qualités intrinsèques de l'athlète, mais cela ne suffit pas. Il y a derrière tout cela, un énorme travail, tant sur le plan de l'entraînement que sur le plan psychologique. Il faut être fort dans sa tête, supporter la pression, être un compétiteur, pour se hisser à un tel niveau.

Nous pouvons être fier d'avoir au sein de notre commune de 760 âmes une athlète qui concourt à des Championnats d'Europe.

Faire du sport de haut niveau demande aussi une hygiène de vie parfaite, des sacrifices, qui, quand ils s'adressent à de jeunes adolescents, ne sont pas toujours faciles à accepter. Et puis il faut concilier études et sport de haut niveau et là encore cela relève du challenge.

Mais quand vint la consécration avec déjeuner à l'Elysée avec le Président de la République, Nicolas SARKOZY, la séance de dédicaces sur les Champs Elysée, Céline a dû éprouver une immense fierté, mais aussi mesurer tout le chemin parcouru, qui, nous le souhaitons, ne s'arrêtera pas là.

Et vive les Jeux Olympiques de Londres en 2012.



Nouvelles de la STUB



Fin septembre, nous avons repris les rencontres du jeudi.
Nous avons tenu notre Assemblée Générale le 21 octobre 2010. Cette A.G. nous a permis de faire les bilans de l'année : les sorties, les activités et les finances.
Depuis septembre nous sommes nombreux et une belle effervescence se dégage tous les jeudis.
La vente de Noël se rapprochait et les bricolages reprenaient.
Le jour de la vente, tout le monde s'activa, les préparations étaient bien rythmées.
A 14h, tout fut prêt pour accueillir les sympathisants, les acheteurs et les promeneurs....
Cette année, vous aviez l'embarras du choix : Jouets en bois, couronnes de l'aveant, nappes et napperons, décors de table, cartes diverses et variées.
Les nounours de Josianne étaient aussi de sortie pour être admirés et adoptés...
MERCI à tous ceux qui sont venus passer un bon moment avec nous.
Nous vous donnons RdV en 2011 et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Les fidèles de la STUB.



Concert de Bluegrass



L'Association gestionnaire de la salle Jeanne d'Arc a invité ses sympathisants, mais aussi toutes les personnes avides de nouveauté, à un concert de Bluegrass. Peu de personnes connaissaient ce genre de musiquemais alors, il faut y aller.....pour écouter et apprécier....ou pas !

Ces quatre musiciens fort sympathiques nous ont fait vibrer aux sons de leurs instruments peu connus eux aussi....banjo, dobro.....Le répertoire fut riche et très varié. L'émotion fut vive dès que Virgil Rieger engageait un chant en solo....

Ce concert fut très apprécié par le public présent, parmi lequel avaient pris place M. le Sous-Préfet, M. le Député Maire de Saverne, M. le Président de l'Office de tourisme de Saverne ainsi que quelques maires des communes avoisinantes....

Peut-être qu'au printemps l'association proposera un autre concert

Merci aux musiciens pour la qualité de leur prestation et merci à toute l'équipe de Gilberte pour la bonne organisation de la soirée.

Balades hivernales :

Nous voici à nouveau en hiver,

Saison de balades,

Saisons de sorties blanches,

Saison de sorties brumeuses, neigeuses et même pluvieuses...

Rien ne nous empêche de nous promener, il suffit de bien s'équiper...

Pierre, notre guide, et son plus fidèle compagnon Chinook sortent par tous les temps.

Nous, les marcheurs, hésitons plus souvent ; mais lorsque nous sommes courageux.....

le soir au retour, nous sommes heureux !!!



A.S.C BROTSCH



L'activité, au sein de notre association, a été à nouveau riche en cette année 2010, ces différentes manifestations ayant eu pour seul et unique objectif, celui de subvenir aux besoins du club.



- ❖ **Tournoi de belote** avec plus de 180 participants (meilleure affluence de la région grâce aux magnifiques lots proposés. Un grand merci aux généreux donateurs).
- ❖ **Feu de la St Jean** avec la collaboration de M. HOPFNER Jean Pierre l'ouvrier communal de THAL Marmoutier ainsi que les entreprises HOPFNER, BRILL et SALI pour leur soutien logistique.
- ❖ **Brocante** avec le même succès que les années précédentes et ce malgré la canicule qui régnait ce jour.
- ❖ **Tournoi du club** doté du challenge « Restaurant Au Bain » remporté brillamment par le FC ERNOLSHEIM Saverne.
- ❖ **Messti** de HAEGEN avec, comme première, l'organisation d'un marché aux puces, qui, vu le succès, sera reconduit l'an prochain.
- ❖ **Dîner dansant** à REINHARDSMUNSTER qui a eu une belle affluence.
- ❖ **Soirée théâtrale** avec la troupe de DOSENHEIM.

D'un point de vue sportif, les équipes de jeunes font des prouesses avec de très bons résultats. Malheureusement, cela ne se traduit pas au niveau des équipes seniors car l'équipe fanion se morfond en fin de classement. Un sursaut d'orgueil est espéré de cette jeune équipe lors des matchs retours. Nous comptons aussi sur nos supporters pour qu'ils viennent à nouveau les encourager.

Pour info, sachez que l'ASC du BROTSCH compte actuellement plus de 170 licenciés dans ses rangs, dont 90 jeunes répartis dans toutes les catégories.

❖ Manifestations 2011 : Voir dates page 39

Pour la nouvelle année à venir, nos joueurs seniors vous ont réservé une petite surprise avec un calendrier 2011 époustouflant, où ils vous dévoilent presque tout. Vous pouvez vous le procurer auprès des membres du club.

Sur ces quelques mots, au nom du comité, des joueurs, entraîneurs, dirigeants, bénévoles et moi-même, nous vous souhaitons à tous, villageois et fidèles supporters.

Une bonne et heureuse année 2011

Marc SCHALL
Président A.S.C BROTSCH

<http://www.asc-brotsch.fr/>



2010 à la « SECTION GYM FORM »

A.S.C BROTSCH



La galette des rois :

Après les fêtes de fin d'année 2009, l'A.S.C BROTSCH a été heureuse de partager la galette des rois tous ensemble, adultes et enfants. Avec la participation d'un magicien, les grands et les petits ont été émerveillés par tous ses tours...

Merci au Magicien!

Après s'être régalés, nous avons proposé aux enfants des jeux, pendant que les adultes se sont réchauffés avec un délicieux thé maison 100% naturel préparé par les soins d'une de nos licenciés.



GYM FORM' fête Carnaval

Les enfants, parés de leurs plus beaux costumes, se sont retrouvés à la salle Jeanne d'Arc à Thal-Marmoutier non pas pour suivre leur cours de gym habituel mais pour fêter Carnaval. Faute de météo favorable, la cavalcade initialement prévue dans les rues du village a été annulée, mais les enfants ont profité des stands de jeux mis en place : chamboule tout, mini bowling, pêche à la ligne, parcours militaire,...avant de partager beignets, crêpes et gâteaux au chocolat confectionnés par chacun avec l'aide des parents bien sur!





GYM FORM' fête Pâques :

Malgré les travaux du Home Saint Joseph, nous avons pu "chasser les oeufs" dans les jardins du Home. Difficile, car une fois de plus la météo n'a pas été au rendez-vous ce qui n'a pas empêché les enfants de gambader joyeusement dans les jardins.

Pleins de nouveautés pour la saison 2010/2011:

Un comité a été mis en place:

Président :	LOZITO Laurent
Vice-Présidente :	SCHOEPF Mylène
Trésorier :	KAM Céline
Trésorier adjoint :	HAUDOT Patrice
Secrétaire :	VERDET Anne-Valérie
Secrétaire adjoint :	KILHOFFER Sabine
Assesseurs :	HUBER Alexandra, KOCH Marlène, SCHOEPPS Helga



- Une ouverture de session à **Haegen** est prévue le lundi soir de 20 heures à 21 heures à la salle des fêtes avec une animatrice diplômée de "gym form" avec utilisation de matériels (balles, élastique et bâton, haltères...)
- Dès janvier une ouverture en self toujours à **Haegen** de sessions de "renforcement musculaire" les mardis de 19h30 à 21h00;
- Nous projetons une ouverture sur **Reinhardsmunster** en février 2011 les jeudis soirs.
- *Depuis septembre 2008, les sessions se poursuivent à Thal-Marmoutier les mercredis soir de 20 heures à 21 heures.*

Les cours sont d'une grande qualité, notre professeur Marielle est d'un grand professionnalisme, nous vous invitons à venir faire une séance d'essai et nous vous accueillerons avec grand plaisir.

N'hésitez pas à nous contacter dès aujourd'hui:

Marielle ou Laurent LOZITO: 06 83 63 83 99 laurent.lozito@orange.fr

Mylène SCHOEPF 06 12 70 61 02 appoline.schoepf@laposte.net

Groupe rock à Thal

Depuis 2008, nous nous sommes regroupés passionnément autour du thème de la musique rock à Thal Marmoutier.

Nous cherchons à compléter notre groupe « Choli Barlau » actuellement composé de 4 musiciens : 2 guitares, 1 batterie et 1 chant.

Nous cherchons un bassiste avec ou sans expérience.

Merci de nous contacter par téléphone au **06.63.62.20.99**

Vous aimez jouer de la musique, rejoignez-nous !



BADMINTON CLUB DE THAL

SAISON 2010-2011

Les adultes :

Pour cette nouvelle saison, le BCT a toujours 3 équipes inscrites en championnat, l'équipe une évolue en division départementale 1, l'équipe deux en départementale 2 et l'équipe trois évolue en départementale 3 :

Pour voir le calendrier et les résultats, rendez-vous sur le site du club :

<http://badmintonclub.thal.pagesperso-orange.fr>.

Les jeunes :

La saison a très bien débuté pour deux de nos jeunes qui ont participé au trophée inter régional jeunes (TIJ). C'est une compétition qui regroupe les meilleurs jeunes de chaque Zone. Le BCT a remporté 3 médailles au Tij2 le 23 et 24 octobre à Reims.



Muller Mélanie (Thal) remporte la médaille d'or en simple et en double dame.

Soulet Julie (Haegen) remporte une médaille de bronze en simple dame.



Le circuit jeune :

Cette année, 12 joueurs du BCT représenteront le club au circuit jeunes, compétition où s'affrontent les jeunes joueurs alsaciens, sur 5 journées. Tous les résultats seront sur le site du club :

<http://badmintonclub.thal.pagesperso-orange.fr/circuit%20jeune.html>

Les joueurs inscrits :

En cadette : Mathern Gaëlle (Gottenhouse)

En cadet : Velten Jean (Thal), Nussbaum Thibaud (Saverne), Freund Jules (Rheinhardsmunster)

En minime fille: Muller Céline (Thal)

En minime garçon : Masse Sylvain (Saverne)

En benjamine : Mathieu Marilyne (Haegen)

En benjamin : Muller Sébastien (Thal), Bruder Léon (Birkenwald) et Ernwein Nathan (Reinhard.)

En poussin: Ernwein Amael (Rheinhardsmunster) et Holtzmann Théo (Saverne)

Bonne chance à tous ces joueurs ;

Muller Mélanie et Soulet Julie, toutes les deux benjamines, ne participent pas au circuit jeunes, puisqu'elles sont sélectionnées pour le TIJ.

Le loisir :

Le BCT est aussi un club loisir: tous les mardis soirs on peut venir « taper le volant » dans la bonne humeur. **Débutants acceptés..., alors n'hésitez à venir essayer, seul, entre amis ou en couple.**

Le Président : Suss Raphael

Nouvelles de nos Pompiers



Chères Thaloises et Thalois,

Nos interventions par rapport à 2009 sont en hausse. A ce jour, nous comptons 41 interventions sur les communes de THAL et de HAEGEN, dont 50% de secours à personnes. Notre effectif actuel est de 17 pompiers volontaires. **Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues pour faire évoluer notre section.**

Nous devons nous positionner dans un environnement de plus en plus réglementé. Cela demande énormément de temps, de motivation et d'engagement de la part de tous nos volontaires, ce qui n'est pas toujours évident pour la vie de famille.

Il est impératif de maintenir notre section opérationnelle afin de rester au service des citoyens et de pouvoir assurer la sérénité et la sécurité de nos communes.

En ce qui concerne le local des pompiers, une lueur d'espoir nous fait croire en un dénouement assez proche. En effet, le site de l'ancienne école de Saint Gall a été retenu par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Pour finir, j'attire votre attention sur les risques liés aux feux de cheminée : ne pas oublier le ramonage régulier et pensez à vous équiper de détecteurs de fumées.

Joyeux Noël et Bonne Année 2011 vous souhaite la section de THAL / HAEGEN

Le chef de section : **Fabien DENTEL**

INTERVENTIONS 2010

Nid de guêpes / frelons :	9
Accident de la voie publique :	2
Capture d'animaux :	2
Secours à personnes :	20
Feu de paille / broussaille :	3
Epuisement de locaux :	1
Feu de cheminée :	2
Nettoyage chaussée :	2



Balade ... sur les pas de Napoléon



Il y a quelques années, Malraux défendant la création des foyers des Jeunes et de la culture disait que ces foyers sont faits pour la jeunesse mais que la culture était faite pour tout le

monde. C'est un peu dans l'optique de concilier les deux que notre marche va être programmée à Waterloo, commune du Brabant wallon en Belgique et célèbre champ de bataille. Napoléon y a subi une cruelle défaite face à la coalition des Anglais commandés par Wellington et des Prussiens de Blücher. Wellington, dont le quartier général était situé à Waterloo, d'où le nom de cette bataille, fut récompensé, et nommé Prince de Waterloo, titre transmissible à sa descendance masculine avec des revenus dont elle en profite encore actuellement. Cette bataille a fait 10 000 morts en la seule journée du 18 juin 1815.

Après plus de 4 heures de route, notre groupe va dans un premier temps assister au concert du quarantième anniversaire de la chorale Chantanne. Cette chorale a gardé des liens privilégiés avec **la chorale Ste Cécile de Thal** qui a hébergé ses membres il y a quelques années. Quelques sketches ont aussi agrémenté cette soirée et la commune de Thal-Marmoutier n'a pas été oubliée. La soirée s'est évidemment terminée autour de la fameuse bière belge.

Frais et dispos le lendemain après une nuit passée en gîte d'étapes, sac au dos avec la logistique habituelle, nous démarrons à Bousval pour nous diriger lentement vers l'abbaye cistercienne de Villers fondée en 1146 sous l'impulsion de St Bernard de Clairvaux. La vallée où se sont installés un abbé, 12 moines et 5 convers est un espace retiré, l'eau y coule en abondance et les matériaux de construction sont à portée de main. Sous la protection des ducs de Brabant, l'abbaye se développe et compte plus d'une centaine de moines. Les convers font partie de la communauté monastique, travaillant dans les champs, frères laïcs mais néanmoins séparés des moines. En 1796, à la Révolution française, l'abbaye est vendue comme bien national. Actuellement des ruines imposantes sur plusieurs hectares enchantent encore les visiteurs ; il subsiste de belles salles voûtées et le fond du chœur de l'église. L'abbaye est traversée par la Thyle, rivière qui servait aux moines de collecteur des eaux usées.

Nous nous arrêtons tout d'abord près d'une charmante petite chapelle perdue dans les champs. Nous traversons ensuite le bois d'Hez et le bois de la Tassenière. Jacques Brel disait « le plat pays qui est le mien ». Pourtant de petites montées vont néanmoins alourdir nos pieds. Après avoir longé la rivière nous engageons la conversation avec un pêcheur qui fièrement nous montre ses truites fraîchement prises. Le ciel est bleu, l'Alsace est à ce moment là sous les nuages. De très beaux hêtres sont dispersés dans ces forêts. De merveilleux tapis de jacinthes sauvages bleues couvrent entièrement le sol. La forêt très privatisée, les randonneurs ne doivent pas quitter les chemins principaux.

La soirée est consacrée à la visite de la capitale belge distante d'une vingtaine de km. Bruxelles a su garder son charme d'antan. Le quartier de la Grand-Place est classé au patrimoine mondial de l'Unesco. A ne pas manquer la statue de Manneken Pis sous la forme d'un petit homme qui urine. A certaines occasions on l'habille. Autres curiosités, la cathédrale St Michel et Ste Gudule, le palais royal, ou les quartiers du Sablon et des Marolle. Cette deuxième journée s'achève avec un repas typique : waterzoï de poule ou de poissons, carbonnade, sans oublier les frites !

Le programme de dimanche matin se passe sur le champ de bataille de Waterloo. Cette fois c'est vache qui pisse qui nous attend pendant que nous escaladons la butte du lion. Arrivés au sommet de ce monticule artificiel créé avec des restes de la bataille, vous pourrez contempler les environs, « la morne plaine » selon l'expression de Victor Hugo, mémoire du champ de bataille, espace protégé. La ferme de La Haye Sainte, les bâtiments de la Belle Alliance, la ferme de Hougomont anciens endroits stratégiques existent toujours. Une énorme reconstitution doit avoir lieu en 2015, 200^{ème} anniversaire de cette confrontation. Tout près le couvent des Dominicaines de Fichermont dans lequel vivait sœur Sourire connue à l'époque des idoles des jeunes et le quartier général de Napoléon dit Le Caillou situé sur le bord de la Nationale. Nous visitons le Centre du visiteur, le musée du Panorama avec son radôme peint de scènes de la bataille et le Musée de cire dans lequel est exposé un masque funéraire de Napoléon. Après un dernier repas pris chez les amis belges le retour se fait via le Luxembourg.

Merci pour l'accueil de ce pays et de ses habitants, pays sous occupation française en 1792, annexée à la France en 1795, devenu territoire des Pays-Bas en 1815 après la victoire de la coalition sur Napoléon Bonaparte, indépendante en 1830 et partagé entre pensées wallonnes et flamandes. A. Oberlé

Le fleurissement de notre village

Semer des FLEURS,
Repiquer des FLEURS,
Planter des FLEURS,
Arroser des FLEURS,
Il en faut des FLEURS pour embellir un village...et des mains au passage !
Ne pas oublier l'arrosage, sans craindre la grêle lors des orages !
Quelles FLEURS choisir ?
Quelles couleurs choisir ?
Quelles variétés choisir ?
Lesquelles vont bien « tenir » ?

Qui a des idées pour l'été prochain ?
Qui veut nous donner un coup de mains ?

L'équipe fleurie !



Un petit tour à la brocante

Pour tout voir et trouver l'objet rare, ce petit tour finit par être un grand tour....
Les stands sont de plus en plus nombreux, les premiers s'installent à la mairie et les derniers stands se trouvent devant la maison forestière !
Quel succès, oui mais pas étonnant avec l'organisation de l'ASC Brotsch menée par un Marc Schall impérial et des riverains qui participent en étalant leurs objets à perte de vue !
Cette brocante a encore de beaux jours devant elle,
Vive l'édition 2011 !



Du côté de la bibliothèque



La bibliothèque municipale vous accueille, jeunes et adultes :

- les mardis de 19h à 20h30
- les mercredis et jeudis de 16h à 18h
- pendant les vacances scolaires, uniquement les mardis

La bibliothèque est fermée pendant les vacances de Noël.

L'inscription des jeunes jusqu'à 18 ans est gratuite ; quant aux adultes, ils peuvent emprunter 3 livres par prêt pour la modique somme de 8€ par an, aussi souvent qu'ils le désirent.

La bibliothèque dispose de nombreux ouvrages de fiction et documentaires jeunes et adultes, renouvelés au fil de l'an par des achats des nouveautés de l'année ou par des prêts à la BDBR de Truchtersheim.

Vous pouvez, à tout moment, consulter le site de la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-



Rhin): bdbr.cg67.fr afin de connaître les livres disponibles que vous souhaiteriez lire et nous contacter pour les réserver, ou pour connaître le fonds propre à la bibliothèque, en téléphonant au **03.88.71.15.11**, en envoyant un mail à bibliothal@orange.fr ou en passant nous voir aux heures de permanence.

A compter de janvier, un service de navette, mis à disposition par la BDBR acheminera les ouvrages réservés grâce à un passage mensuel dans notre commune, ce qui permettra aux lecteurs d'accéder plus rapidement à leurs lectures favorites.

Evidemment, vous pouvez consulter sur place, sans obligation d'inscription, le fonds de la bibliothèque de Thal.

Les bénévoles se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et se feront un plaisir de vous accueillir.

Nous serions également ravies d'étoffer l'équipe par toute personne ayant quelques disponibilités et aimant le contact des livres.

Nous nous excusons par ailleurs des désagréments liés aux travaux du Mille Club qui ont été à l'origine de quelques fermetures inopinées, indépendantes de notre volonté. De même, l'accès a été modifié et suppose le passage par l'entrée principale puis par la porte latérale.

En attendant d'avoir le plaisir de revoir nos fidèles lecteurs et de vous accueillir nombreux en 2011 autour du plaisir de lire ou de consulter de beaux documentaires....

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et à l'année prochaine !

L'équipe de la bibliothèque





MON SANG EST SOURCE DE VIE, POUR LES AUTRES AUSSI. . .



**Il était une fois, un don qui vient du cœur . . .
Il était deux fois, un geste qui va droit au cœur**

Le don du sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte et dont on est le seul décideur pour le bien des malades.

Les collectes organisées au courant de cette année nous ont permis d'accueillir 114 donateurs et l'engagement de 5 jeunes pour un premier don.

LE DON DU SANG, c'est peu pour vous et tellement pour eux. . .

Au nom du million de malades qui chaque année a besoin d'une transfusion sanguine ou de médicaments dérivés du sang, nous remercions les donateurs de sang et nos deux communes de HAEGEN et THAL-MARMOUTIER pour leur soutien.



Bonne et heureuse Année

Les responsables : Laurent et Michèle KIRBILLER – Anny LANG et Pascale DELORME



Après l'effort, le réconfort...



Servi par les responsables...

Tant que les maladies ne prennent pas de vacances, donnez votre sang lors des prochaines collectes organisées à la salle des fêtes de HAEGEN les :

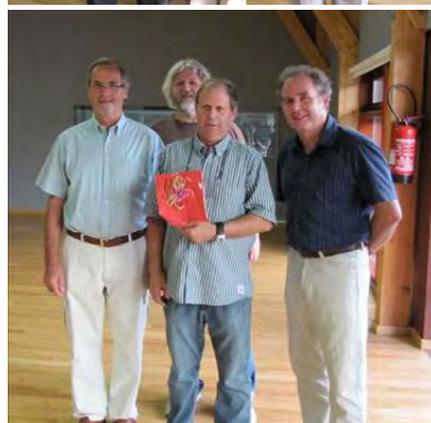
- **Mardi 25 janvier 2011**
- **Mercredi 15 juin 2011**
- **Mardi 11 octobre 2011**

Des départs ...et des arrivées

Lors d'une sympathique réception en fin d'année scolaire, un chaleureux hommage a été rendu aux jeunes retraités par MM. Pierre Oberlé, Richard Beckerich et Jean-Claude Distel, les maires des trois communes, ainsi que Jean-Luc Simon, président du SIVU. Après avoir retracé leurs carrières, tous ont particulièrement insisté sur le professionnalisme et la touche humaine que ces enseignants ont apportés avec passion à leur métier. Les conseils municipaux, les anciens maires, les représentants des parents d'élèves, les collègues et les personnels municipaux, qui ont côtoyé Mme Oberlé et M. Hoffer, ont tenu, par leur présence, à les remercier pour leur engagement.

En effet, Odile OBERLE a officié durant 30 ans à l'école primaire de Haegen et Bertrand HOFFER pendant 25 ans à Gottenhouse. Merci pour tout ce qu'ils ont apporté aux enfants de nos communes qui garderont encore longtemps dans leur mémoire leurs maîtresse et maître.

Nous ne pouvons que leur souhaiter une longue et heureuse retraite.



Par voie de conséquence de nouveaux enseignants ont fait leur apparition dans le regroupement. Nous avons le plaisir d'accueillir dans le RPI: Mme MULLER Josiane, Mme HADDA et M. ROTH Denis. Mme LAINE Géraldine est nommée directrice de l'ensemble du RPI Haegothal et bénéficie ainsi d'une journée de décharge.



Les élèves de nos trois communes sont répartis comme suit :

Classes	Premier niveau	Deuxième niveau	Total
Classe de Mme Richert	PS : 9	MS : 15	24
Classe de Mmes Lainé et Hadda	PS : 4	GS : 20	24
Classe de Mme Klein	CP : 18		18
Classe de Mme Muller	CE1 : 15	CE2 : 5	20
Classe de M. Roth	CE2 : 11	CM1 : 11	22
Classe de Mmes Mangenot et Hadda	CM2 : 18		18
			126

Tous à l'eau!



Depuis le rentrée 2010, les élèves de la classe de CP ont rejoint leurs camarades de Gottenhouse et de Haegen pour participer aux séances de natation à l'Océanide de Saverne. Ainsi, depuis la fin du mois de septembre, ces rendez-vous hebdomadaires ont permis à tous les enfants de progresser suivant leur niveau. Pour certains, il s'agissait simplement d'une familiarisation avec un milieu peu connu ; pour d'autres, c'était un moyen d'accéder à une nage plus codifiée. Mais pour tous, c'était avant tout le plaisir de partager une activité commune et de s'amuser dans un cadre différent de l'école.

Après onze séances, voici quelques impressions relevées au bord du bassin:

Pauline : « *J'aime bien quand on se couche sur l'eau pour faire l'étoile avec la frite* »

Maud : « *Moi, j'adore quand on a le droit de faire le grand toboggan* »

Manon : « *Moi je préfère le petit toboggan au bord de la piscine quand on arrive vite dans l'eau* »

Célia : « *Non, moi j'ai peur de descendre du petit toboggan* »

Sarah : « *J'aime sauter dans l'eau* »

Loriane : « *Oui! et aussi quand on doit sauter dans le cerceau qui est dans l'eau* »





Nathanael : « *Ou quand on saute du bord pour attraper la perche* »

Louis : « *Moi, c'est du plongeoir dans le grand bassin que j'aime sauter* »

Benjamin : « *J'aime pas sauter dans l'eau profonde, par contre j'aime quand on ramasse les objets dans l'eau* »

Sarah : « *Non, moi j'aime pas quand on doit ramasser les objet tout au fond* »

Hugo : « *J'aime passer sous l'eau à travers les cerceaux* »

Célia : « *J'aime quand on a les pieds et la tête sur une frite et que le copain nous promène* »

Alban : « *C'était aussi bien quand on devait faire avancer la balle vers le copain en soufflant* »

Emma : « *J'aime bien aller m'amuser dans la cage* »

Loïc : « *J'aime pas mettre la tête sous l'eau, mais j'ai adoré faire le crocodile dans la pataugeoire* »

Quentin : « *Quand on était dans le bassin de dehors, il faisait froid mais dans l'eau c'était brûlant* »

Et enfin, dans les grandes aventures, il y a toujours quelques petits bémols:

Mathéo : « *J'aime pas quand il y a quelqu'un qui me pousse dans l'eau* »

Dylan : « *Et aussi quand on se fait éclabousser dans l'eau, en plus sur le dos* »

Gabriel : « *Moi, c'était quand mon copain était sur mon dos, et j'ai faillit me noyer* »

Mathilde : « *J'aime pas après la piscine quand il faut s'habiller vite* »





Une belle réussite au marché de Noël !



Belle réussite pour le marché de Noël qui a eu lieu samedi 27 novembre à l'école primaire d'Haegen. Les élèves habillés de bonnets rouges et leur maître Denis ROTH, déguisé pour l'occasion en Père Noël, ont été agréablement surpris par le nombre de personnes venues malgré le froid.

Dès vendredi soir, la salle de classe s'est transformée : un îlot central avec, en hauteur, un grand sapin décoré, entouré de tous les bricolages ; au fond une crèche illuminée ; et partout des guirlandes et des stickers aux fenêtres.



Autour de l'îlot central, une multitude de stands ; des grilles de tombola avec pour lot une bûche de Noël par feuille ; une tombola avec un panier garni gagné par M. Dentel (poids du panier 8kg600g) ; des objets informatiques donnés par un papa ; des jouets ; le stand de gâteaux avec café et le TRES bon vin chaud qui a eu beaucoup de succès !



Le tout accompagné d'une musique douce et un diaporama sur la biodiversité avec les œuvres et le visage des enfants sur le tableau interactif.

Le travail fourni par tous a été récompensé ! Un GRAND merci aux DNA pour l'article, à EST-FM pour son coup de pouce et aux parents qui se sont réellement investis pour cette journée.

Les enfants et les parents voudraient également remercier le SIVU pour sa subvention généreuse et maximale par rapport à ce qui se fait dans d'autres communes.

L'aventure ne fait que commencer, vivement la classe transplantée du 03 au 07 janvier !

Le mot des écoliers

La salade de fruits



Vendredi 15 octobre, nous avons fait une salade de fruits, dans le cadre de la semaine du goût.

D'abord, nous avons nommé les fruits, nous les avons observés, nous les avons décrits : leur forme, leur couleur.

Ensuite, nous avons lavé les fruits.

Puis, nous avons coupé les pommes, les poires, les figes. Nous avons épluché les kiwis, les oranges, les bananes.

Nous avons mélangé ces fruits avec les grains de raisin et les raisins secs.

Nous avons arrosé de jus de citron.

Nous avons, enfin, dégusté cette salade !

C'était bon !

Avec d'autres fruits, nous avons réalisé une nature morte à la manière de célèbres peintres comme Cézanne.

Dictée à l'adulte réalisée par les élèves de petite et grande section de maternelle.



Etat civil 2010

Naissances



- **Maxime** né le 25 février 2010, fils de LUX Sébastien et de STEINER Françoise
- **Zoé** née le 12 mai 2010, fille de MAURY Thierry et de ARBOGAST Caroline
- **Léonie** née le 09 juin 2010, fille de SCHOEPF Bruno et de HERY Mylène
- **Eva** née le 03 Juillet 2010, fille de DORSCHNER Cédric et de MEYER Sophie
- **Marissa** née le 13 Juillet 2010, fille de BOLIDUM Grégory et de HAENEL Séverine
- **Angéline** née le 04 août 2010, fille de RAUSCHER Yannick et de DENTEL Samantha
- **Charlotte** née le 20 août 2010, fille de BARTHELME Denis et de KLEIN Valérie
- **Héloïse** née le 21 septembre 2010, fille de BERTRAND William et de Anne-Sophie METREAU
- **Valentin** né le 22 novembre 2010, fils de SCHELLINGER Stève et de Fanny LAVEN

Mariages

- **BRILL Alain et RUFFENACH Edith Marie Claude**
Mariage célébré le 9 juillet 2010
- **CEILLIER Gérard et DELORME Véronique**
Mariage célébré le 4 septembre 2010



Décès

Décès de décembre 2009

- **HUBER Antoine** décédé le 13 décembre 2009 – 83 ans
- **STORCK Lucien** décédé le 14 décembre 2009 – 78 ans

Décès en 2010

- **WOLFF Jacqueline** décédée le 05 août 2010 – 71 ans
- **MORGENTHALER Albert** décédé le 14 décembre 2010 – 71 ans



Et...bienvenue aux nouveaux arrivants.

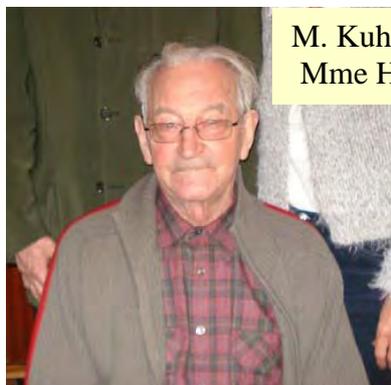


Nos grands anniversaires

Les membres de la commission anniversaire remercient toutes les personnes qui ont fêté leur anniversaire, pour l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé. Ces moments de partage, d'échange et de convivialité sont enrichissants. Souvent, nos anciens retracent l'histoire et rapportent les anecdotes relatives au village.



94 ans
Mme Walter
Mme Volkringer



M. Kuhn 90 ans
Mme Huy 85ans



Prendre un ancien par la main
Pour la fin de son chemin
Pour lui donner la confiance en son pas
Prendre un ancien par le bras
Prendre un ancien par le cœur
Lui donner un peu d'honneur
De la vieillesse soulager ses malheurs
Prendre un ancien par le cœur.

Prendre un ancien par la main
Et lui chanter des refrains
Qui lui rappellent sa jeunesse et sa vie
Etre pour lui un ami
Prendre un ancien pour l'amour
Pour embellir ses vieux jours
L'aider à supporter le poids des ans
Prendre un ancien en l'aimant



M. Lerch
80 ans M. Wetta



Mme Despont



M. Kalck



80 ans

Soeur Alphonse



Mme Creutzmeyer



Prendre un ancien par la main
Et consoler ses chagrins
Lui donner l'amour dont il a besoin
Etre pour lui son soutien
Prendre un ancien tel qu'il est
L'entourer de son respect
En pensant que bientôt viendra le jour
D'être un ancien à son tour
En pensant que bientôt viendra le jour
D'être un ancien à son tour.

A chanter sur l'air « Prendre un enfant par la main » d'Yves Duteuil

Infos Jeunes

Le Conseil Général du Bas-Rhin propose, avec le soutien de l'Etat, **un nouveau portail web au service des jeunes bas-rhinois** www.pass-age.fr

Les jeunes y trouvent une information claire sur les ressources à leur disposition dans le Bas-Rhin, sur les questions qu'ils se posent : transports, logement, loisirs, santé, formation, emploi, stages, possibilités d'engagement local et à l'international, droits et devoirs...

Il s'agit également de proposer aux jeunes des fonctionnalités qui leur permettent d'être acteurs de leur information : agenda interactif où jeunes et professionnels peuvent proposer des événements, un espace d'offres d'emploi, jobs, bénévolat où les professionnels peuvent déposer des offres, une foire aux questions. Ce portail fonctionne pour les jeunes et avec les jeunes.



www.PASS-AGE.fr

- Annoncer un événement
- Promouvoir vos actions
- Proposer vos offres d'emploi
- Mettre en ligne vos vidéos

Actualités
Agenda
Offres

Autant de possibilités que vous offre le nouveau site jeunesse du Conseil Général du Bas-Rhin

CONSEIL GÉNÉRAL
BAS-RHIN
www.bas-rhin.fr

Le Réseau Animation Jeunes (RAJ)...

www.reseau-animation-jeunes.org

Le RAJ est une association intercommunale de la Communauté des Communes de la région de Saverne chargée de l'animation des jeunes âgés de 10 à 18 ans. Ces objectifs consistent à mettre en place des lieux d'accueil, monter des projets de loisirs culturels, artistiques, sportifs ou humanitaires en collaboration avec les jeunes. Plus de 250 jeunes ont été concernés sur le territoire de la Com Com de Saverne.

Malheureusement son impact dans notre commune est faible. Les deux dernières actions (stage sportif au printemps et le chantier jeune à la forge en été 2009) n'ont pas fait boule de neige.

Alors pour en savoir plus n'hésitez pas à surfer sur le site du RAJ et faites nous part de vos projets.



Comette



vosre transport à la demande

Comette est prévu pour vous rendre en ville et vous ramener chez-vous selon certains créneaux horaires.

Tarifs

Carnet de
10 tickets 25 €

Ticket unitaire 3 €

Comette est un outil de mobilité, pensez à l'utiliser en complément des transports en commun (Trains et TER, Réseau 67) Pensez Inter – Mobilité !

Quels sont les services proposés ?

Au départ de votre commune, vous pouvez arriver le matin pour 9 h 00 et l'après midi pour 14 h 00 à Saverne, Monswiller, Steinbourg et Dettwiller – il s'agit de la desserte urbaine.

Au retour, où que vous soyez, Comette vous prend en charge soit à 10 h 30, 11 h 30, 16 h 00 et 17 h 30 et vous dépose où vous souhaitez, à l'intérieur de la Communauté de Communes.

Comment organiser votre déplacement en 3 étapes ?

1 Téléphonnez au 03 88 43 11 18 ou adressez votre demande via comette@jihp-alsace.org

Vous organisez votre trajet entre 14 h et 18 h auprès de la Centrale de Réservation, du lundi au vendredi, au plus tard la veille au soir.

Attention : deux créneaux pour la desserte urbaine (9 h ou 14 h) et quatre créneaux « retour » (10 h, 11 h 30, 16 h 00 et 17 h 30) depuis tout point du territoire.

2 Le jour J, tenez-vous prêt 5 minutes avant l'heure prévue, un véhicule Comette vient vous chercher.

Si vous êtes une personne à mobilité réduite et souhaitez un véhicule adapté, signalez ce point dès la réservation.

3 À la montée dans le véhicule, achetez ou présentez votre titre de transport et le conducteur vous amènera jusqu'à votre destination.

La dépose à Saverne et dans les bourgs-centres est prévue aux poteaux d'arrêts Comette.



1



2



3

Infos en vrac

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme...voici le rappel des formalités à accomplir :



Quelles formalités devez-vous accomplir après avoir obtenu un permis ou après le délai de non-opposition à une déclaration préalable ?

Dès la notification de la décision favorable ou dès la date d'acquisition du permis tacite ou de la non-opposition à déclaration préalable, vous devrez effectuer un affichage sur le terrain sur un panneau rectangulaire dont les dimensions sont supérieures à 80 centimètres. Le panneau devra être installé de façon à ce que les renseignements qu'il contient soient lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier.

Attention : avant de commencer les travaux, vous devez adresser une déclaration d'ouverture de chantier en trois exemplaires au maire de votre commune.

Quelle formalité devez-vous accomplir une fois que les locaux sont utilisables ?

Dans le délai de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser, le propriétaire doit adresser une déclaration par local (maison individuelle, appartement, local commercial, etc...) au Centre des impôts. Ces obligations déclaratives s'appliquent notamment lorsque le permis ou la déclaration préalable ont pour objet la création de surfaces nouvelles ou le changement de destination de surfaces existantes. Le défaut de déclaration entraîne la perte des exonérations temporaires de taxe foncière.

Quelle formalité devez-vous accomplir une fois que les travaux sont terminés ?

Lorsque **les travaux sont terminés**, le bénéficiaire du permis de construire ou d'aménager ou de la décision de non-opposition à la déclaration préalable adresse **une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** par pli recommandé avec demande d'avis de réception au maire de la commune ou la dépose contre décharge à la mairie.

Votre bilan carbone :

Faites gratuitement votre bilan carbone personnalisé, ce site est sponsorisé par la fondation Nicolas Hulot et ADEME.

Il propose des solutions à chacun, cliquez et laissez-vous guider :

<http://www.coachcarbone.org/>

COACH CARBONE

QU'EST-CE QUE LE COACH CARBONE ?

C'est un **outil gratuit** qui permet de réaliser une **estimation des émissions de gaz à effet de serre de son foyer** sur différents postes (logement, transport, alimentation, équipement) et de construire un plan d'action pour les réduire.

POURQUOI FAIRE VOTRE BILAN CARBONE ?

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre demande une réponse collective impliquant chaque citoyen. Réduire nos consommations d'énergie, principales sources de ces émissions, est également une source d'économies, pour un confort égal voire supérieur.

A LA UNE

Vous êtes conquis par votre coach, découvrez notre kit de valorisation du coachcarbone dans notre rubrique "e-kit"...

[> Lire la suite](#)

Congés d'hiver :

Les bureaux de la Mairie seront fermés le **20 et 27 décembre 2010**.

Inscription sur la liste électorale : les inscriptions devront être faites au plus tard le 31 décembre 2010.



Nouveaux arrivants :

Les nouveaux arrivants sont invités à effectuer les formalités d'inscription en mairie

ABRAPA

A partir du 6 décembre 2010, la commune de Thal-Marmoutier relèvera de l'antenne « Marmoutier-Truchtersheim » installée au « 3a Rue de Romanswiller – 67310 Wasselonne – tél 03.88.87.12.64 ».

Civisme

Une fois de plus, nous sommes amenés à déplorer des dégradations au sein du village. Que ce soit à la fontaine de St Gall, ou aux divers abris bus ; il est toujours regrettable de devoir intervenir sur des dégâts inutiles. Tout cela a un coût, sans compter que ces actes irresponsables peuvent entraîner la mise en danger d'autrui. D'avance MERCI pour plus de responsabilité citoyenne.



Le marché hebdomadaire



Après un démarrage plein de promesse, notre petit marché a déménagé sur la place devant la salle Jeanne d'Arc. Serait-il en train de s'essouffler ??? Force est de constater que les conditions météorologiques actuelles ne se prêtent pas trop à la flânerie au centre du village, certains marchands ambulants; faute de clients ne sont plus toujours au rendez-vous. Alors, si vous souhaitez que cette « animation » se pérennise, un seul mot d'ordre s'impose :



à vos paniers

☏ : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 - 📠 : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr



CALENDRIER 2011



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
09 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
25 Janvier	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
29 Janvier	Théâtre alsacien	Amicale des Pompiers	Salle Jeanne d'Arc
30 Janvier	Tournoi de belote	ASC Brotsch	Salle Jeanne d'Arc
Printemps	Concert	Ass. Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
20 & 27 Mars	Elections Cantonales	Mairie	Mille-Clubs
8 Mai	Fête des Aînés	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
15 Juin	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
17 Juin	Assemblée Générale	ASC Brotsch	Stade Thal
18 Juin	Feu de la Saint Jean	ASC Brotsch	Stade Thal
03 Juillet	Fête patronale	Conseil de Fabrique	Salle Jeanne d'Arc
10 Juillet	Brocante	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 Juillet	Feu d'artifice bal populaire	Badminton	Salle Jeanne d'Arc
6 & 7 août	Tournoi « Challenge Au Bain »	ASC Brotsch	Stade Haegen
11 Octobre	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
15 Octobre	Dîner dansant	ASC Brotsch	Reinhardsmunster
20 Novembre	Cochonnailles	Ass. Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
27 Novembre	Vente de Noël	Gungelstub	Salle Jeanne d'Arc



Joyeuses Fêtes
Joyeuses Fêtes



Petite pensée



En ce temps de l'avent, nous voilà à nouveau au pied de Noël. Tout est magique et brille. Et toutes ces lumières...

Que de monde dans les rues et dans les magasins !

Les préparatifs vont bon train et la liste est longue. Surtout, surtout ne rien oublier !

Mais au fait, serait-il possible que dans notre paisible village thalois quelqu'un puisse être oublié et

se retrouver seul le soir de Noël ? Mais non, avec tous les moyens de communication et de surcroît avec internet dans presque chaque maison, chacun sait ce qui se passe ailleurs même à des milliers de kilomètres à tout moment.

Mais toi, sais-tu ce qui se passe à côté de chez toi ?

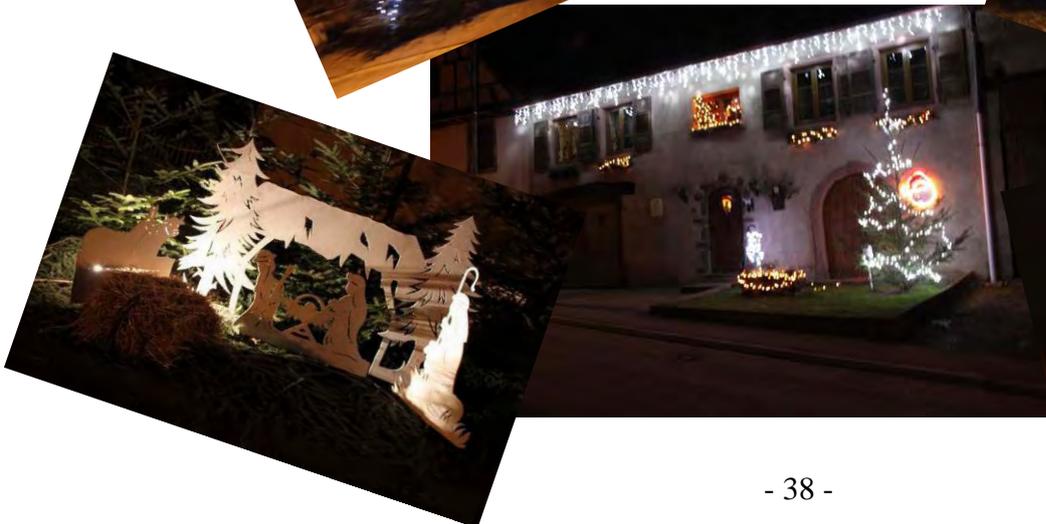
Alors, le soir de Noël, prévoyons un couvert de plus au cas où....

Nous savons que nous savons beaucoup, énormément de choses, mais nous ne savons peut être pas encore que nous ne savons pas l'essentiel, à savoir le respect de la vie sous toutes ses formes. **Bonne fête à vous tous !**

Josiane B.



Noël à Thal



1102 0033A 0330R



Le Maire, les Adjointés, les Membres du Conseil Municipal

*vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2011*



L'ensemble de la population est cordialement invité
à la présentation des Vœux du Maire
le dimanche 09 janvier 2011
à 16 heures
à la salle Jeanne d'Arc,
autour d'une galette des rois et autour d'un bon vin chaud.

L'équipe municipale.